

Programme ONU-REDD – Formulaire de candidature pour les représentants de la société civile

Veillez ne pas dépasser deux pages. Les candidatures doivent être soumises à csoselection@un-redd.org au plus tard le vendredi 11 septembre 2009. Les auto-nominations sont acceptées.

1. Nom du candidat : **ADIL Saïd**
2. Nom de l'organisation ou du réseau: **RARBA = Réseau des Associations de la Réserve de la Biosphère de la forêt de l'Arganier**
3. Titre (si applicable): **Dr**
4. Pays: **Maroc**
5. Langue(s) parlée(s): **Arabe, Français, Anglais**
6. **Veillez décrire les intérêts et fonctions principaux de l'organisation et de la communauté/des membres que le candidat représente et les pays d'activités de l'organisation.**

Le Réseau des Associations de la Réserve de la Biosphère est constitué de plus de 350 associations locales. La forêt d'Arganier gérée par ce réseau est classée patrimoine universel par l'UNESCO depuis 1998.

La fonction du RARBA est : la préservation et gestion durable de la forêt d'Arganier, la sensibilisation aux problèmes de dégradation, déforestation, surpâturage, défrichement, ..., renforcement des capacités des associations locales, approche participative,

Le candidat est un expert forestier qui fait partie du RARBA. Il a déjà animé des ateliers de travail sur « la gestion durable des ressources Naturelles dans la Réserve de la Biosphère Arganeraie » et sur les trois conventions de Rio.

Il était le représentant du Maroc, aux deux ateliers internationaux sur la REDD (Rome et Tokyo) que la CCNUCC a organisé et aux COP depuis 2004.

Les activités du RARBA sont concentrées uniquement au Maroc.

7. **Veillez brièvement décrire l'expérience qu'a l'organisation à recueillir et représenter des points de vue différents pour une gamme de communautés et d'organisations, et à diffuser et coordonner l'information et les communications au sein d'un réseau de communautés ou d'organisations.**

Le RARBA existe et travaille en réseau depuis quelques années. Il coordonne, diffuse, informe toutes les associations locales des activités en cours, des actions prévues, des expériences des uns et des autres ainsi que les comptes rendus des réunions ou des ateliers.

En cas de besoin, des réunions bi ou tri mensuelles sont programmées pour accueillir les points de vues des associations afin de prendre des décisions.

8. **Décrivez brièvement le contexte de votre organisation et son expérience avec des programmes d'agences multilatérales, les questions sociales ou environnementales liées aux forêts, et le rôle des forêts dans la réponse au changement climatique, y compris la REDD.**

Durant ces dernières années, les associations villageoises sont très actives, leur nombre augmente en permanence et elles jouent un rôle de plus en plus important dans le développement local. Cependant ces associations ont encore besoin de renforcement de capacités, de comprendre les phénomènes liés aux Changements Climatiques (CC) et comment y faire face. Un premier atelier a eu lieu au mois de janvier 2008 sur les CC, la conservation de la Biodiversité et la désertification pour bien informer les associations civiles sur les enjeux du climat et les liens qui existent entre les 3 conventions de Rio.

Pour mener à bien leurs projets de développement, ces associations doivent être accompagnées et s'échanger entre elles toutes les informations et les connaissances à travers le réseau.

Plusieurs projets et actions ont été programmés ou exécutés avec l'appui des agences nationales et internationales telles que la GTZ (Assistance technique allemande), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) , Le Fond Mondial pour l'Environnement (FEM), l'Agence de Développement Social (ADS, L'Initiative de Développement Humain (INDH), etc..

Les problèmes rencontrés dans cette réserve de la biosphère sont nombreux à savoir, la dégradation, l'approvisionnement en bois de feu, le surpâturage, l'urbanisation intense, etc, ce qui empêche toute régénération naturelle du couvert ligneux arboré et arbustive.

Les associations locales en partenariat avec le département des Eaux et Forêt procèdent à des programmes de reboisement, de mis en défens ou simplement des actions de protection de la forêt telle que la clôture. Le Département des Eaux et Forêt compense ces associations par des primes symboliques pour protéger leur forêt communautaire, mais cela reste insuffisant.

Pour la première fois au Maroc, les associations locales ont lancé un programme de reboisement de forêt communautaire sur quelques milliers d'hectares.

Ici dans cette région du Sud Ouest du Maroc, la population vit dans cette forêt donc elle est consciente qu'elle doit la protéger quelques soit les enjeux naturels auxquels la forêt est menacée.

- 9. Décrivez les arrangements financiers, techniques ou de conseil que votre organisation a eu avec le programme ONU-REDD, ainsi qu'avec les gouvernements des pays pilotes du Programme ONU-REDD, les ONG, ou les entités du secteur privé engagées dans le processus REDD.**

Néant.